

## Inscriptions en ligne pour les transports scolaires 2017/2018

**Les inscriptions pour le transport des élèves de l'année scolaire 2017/2018 sont ouvertes !**

**C'est le moment de rappeler le processus et les avantages de l'inscription en ligne.**

L'inscription en ligne permet aux familles de s'inscrire et de payer en ligne en une ou deux fois, sur un site de paiement sécurisé. Simple et rapide, ce service est accessible sur [www.loire.fr/inscriptionTIL](http://www.loire.fr/inscriptionTIL) de mi-mai à fin septembre.

Ce service s'adresse aux élèves, de la maternelle au lycée, utilisant les transports en commun (TIL, STAS, STAR, SNCF...) pour se rendre dans leur établissement, et domiciliés dans la Loire en dehors des périmètres de Saint-Etienne Métropole et Roannais Agglomération.

Qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'un renouvellement, rendez-vous sur le site [www.loire.fr](http://www.loire.fr) et laissez-vous guider étape par étape jusqu'au paiement en ligne sécurisé par carte bancaire. En cas de besoin, la rubrique *aide* répond aux principales questions.

**Il est utile de s'inscrire le plus tôt possible. Jusqu'au 31 juillet, vous bénéficiez du meilleur tarif : 110 euros dans un cas classique. À partir du 1<sup>er</sup> août, s'applique une majoration des tarifs de 30 euros.**

Pour plus de renseignements sur [www.loire.fr/TS](http://www.loire.fr/TS)

Vous pouvez également contacter la Direction des transports et de la mobilité du Département de la Loire par courriel : [transports-scolaires@loire.fr](mailto:transports-scolaires@loire.fr) ou par téléphone, du lundi au vendredi, de 13h à 17h au 04 77 48 40 50.

